

Article	Texte	Quantité	Un	Prix	Montant
<b>241F/19</b>	<b>Constructions en béton coulé s ur place (V'20)</b>				
000	<b>Conditions générales</b> <hr/> Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.				
.100	Descriptif abrégé: le texte complet CAN 241F/2019 fait foi 01 Constructions en béton coulé sur place (V'20)				
.200	02 Les indications relatives aux conditions de rémunération et aux règles de métré, ainsi que les définitions des termes techniques utilisés dans le descriptif, sont données dans le sous-paragraphe de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN mais sont spécifiques à l'ouvrage projeté.				
500	<b>Armatures</b> <hr/> Le sous-art. 000.200 indique les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.				
530	<b>Fibres d'armature, armatures spéciales</b> <hr/>				
532	Armatures spéciales.				
.001	01 FIROLA Armature d'effort tranchant pour dalles avec conduites incorporées. Fischer Rista AG 5734 Reinach Tel. 062 288 15 75	0	up	.....	.....
				Report	.....

